MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

BRÈVES ÉCONOMIQUES
PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 12 – du 21 mars au 28 mars 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : IRAK - VULNÉRABILITÉS DE COURT ET MOYEN TERME DE L'ÉCONOMIE IRAKIENNE

LE CHIFFRE À RETENIR

61 %

POIDS DU SECTEUR PÉTROLIER DANS LE PIB DE L'IRAK

Les prix élevés du pétrole permettent à l'économie irakienne de se maintenir temporairement dans un équilibre sous-optimal. En 2022, selon la Banque Mondiale, le PIB irakien a enregistré une progression de 7%, après une contraction du PIB de -2,1% en 2021. Le secteur pétrolier – qui a représenté 61% du PIB – a progressé de 12%, principalement porté par la hausse du prix du baril. Pour 2023, la Banque Mondiale anticipe une contraction du PIB de -2,3%, principalement attribuable à la modération du prix du baril par rapport à 2022, à la baisse de la production domestique et la réévaluation du dinar en février 2023 qui a affaibli la contrepartie en monnaie locale des exportations (réévaluation de 10,3 %). D'un point de vue budgétaire, les recettes publiques pétrolières permettent d'assurer des recettes à l'état irakien de l'ordre de 9 à 10 Mds USD par mois. La dette publique a rapidement baissé à 40,8 % du PIB fin 2022, après 55,1 % en 2021. Le rebond des exportations pétrolières a permis une reconstitution importante des réserves de change, qui dépassent 100 Mds USD au début de l'année 2024, soit 15 mois d'importations.

Les défaillances du systèmes bancaire et l'accès entravé aux devises étrangères pèsent à court terme sur le secteur financier. En novembre 2022, la Banque Centrale d'Irak (BCI) a introduit, des mesures renforcées de criblage des transactions ainsi qu'un nouveau système d'adjudication, afin de lutter contre la criminalité financière et la contrebande de dollars vers les pays voisins de l'Irak. En conséquence, le volume des adjudications de dollars a drastiquement baissé et le taux IQD/USD sur le marché de changes s'est dégradé. Plusieurs banques irakiennes ont été sanctionnées et exclues de ce nouveau système d'adjudication de devises. Cette situation pourrait accroitre les incertitudes de court-terme sur système bancaire irakien, mais s'inscrit dans une démarche vertueuse et nécessaire pour améliorer le système bancaire.

Sur le long terme, le climat des affaires et les enjeux de gouvernance demeurent les principaux obstacles au développement d'un secteur privé efficace. Plusieurs leviers sont actuellement mobilisés pour développer le secteur privé, notamment avec la création en 2023 d'un fond souverain, *l'Iraq Fund for Development* (2,7 Mds USD d'encours) ; la réforme des douanes ; et le développement d'une loi de réforme du secteur économique pour soutenir la production locale. Toutefois, l'essentiel des acteurs économiques demeurent sceptiques sur les marges de manœuvre pour une réelle montée en puissance du secteur privé, en particulier à cause du climat des affaires dégradé : droit de la concurrence et cadre réglementaire inefficace, corruption, contexte sécuritaire préoccupant.

De même, l'adaptation aux épisodes météorologiques extrêmes, l'état des infrastructures et du capital humain représentent des défis substantiels pour l'Irak et la poursuite de son modèle économique. Les infrastructures vieilles de 30 à 40 ans, tels que les barrages et systèmes d'irrigation, ont en effet besoin d'investissements en urgence. Enrayer la dégradation du capital humain irakien est une autre priorité, le pays étant classé avant dernier de la région avant le Yémen pour le *Human Capital Index*. Enfin, l'évolution du climat pourrait rendre invivables plusieurs zones du pays, en raison de fortes sécheresses, ce qui pourrait aboutir à des scénarios de déplacements de populations avec des risques sociaux très forts.

Service Économique Régional de Beyrouth

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

ÉGYPTE

1. MESURES DU GOUVERNEMENT VISANT À CONTENIR L'INFLATION.

Face aux pressions inflationnistes (35,7 % en glissement annuel en février 2024 contre 29,8 % en janvier) et aux perturbations des marchés, le Premier Ministre égyptien Moustafa Madbouly a ordonné la mise en place d'un plan pour augmenter les réserves stratégiques des biens de première nécessité. Visant à renforcer l'approvisionnement en produits de base essentiels, cette initiative devrait permettre une stabilisation des prix, les réserves étant importés et stratégiquement libérées sur le marché en cas de crise. Parallèlement, le gouvernement a également lancé le 26 mars une initiative visant à réduire les prix des produits de base jusqu'à 30 % autour de la fête de l'Aïd al-Fitr (et – 15 à 20 % dès cette semaine). Concernant un panel diversifié de produits (plus de 70 % du marché selon le communiqué), cette décision devrait se heurter à la récente hausse des prix du carburant annoncée le 24 mars (+ 8 à 10 % pour le pétrole, +21 % pour le diesel, + 18 % pour le gaz naturel pour véhicules) qui impactera fortement les coûts de production.

2. PROJECTIONS BUDGÉTAIRES POUR 2024/2025.

Le budget du prochain exercice budgétaire 2024/25 a été approuvé le 27 mars en Conseil des ministres. Un budget général de l'appareil administratif est dorénavant mis en place, comprenant toutes les entités économiques de l'État. Les dépenses totales devraient atteindre pour le prochain exercice 6 400 Mds EGP (125 Mds USD), pour des recettes qui devraient s'élever à 5 050 Mds EGP (98 Mds USD). Concernant le seul budget de l'État, le communiqué indique pour les dépenses 3 900 Mds EGP (81 Mds USD) dont 596 Mds EGP (12,4 Mds USD) seront destinés à l'octroi de subventions (produits de base, produits pétroliers et programme de sécurité sociale « Takaful et Karama »), contre 127,7 Mds EGP (2 Mds USD) sur l'exercice en cours (2023/24). Les recettes devraient quant à elles atteindre 2600 Mds EGP (54 Mds USD), dont 2 000 Mds EGP (42 Md USD) de recettes fiscales. Le gouvernement indique travailler sur des objectifs ambitieux dont l'enregistrement d'un excédent primaire de 3,5 %, et la réduction du ratio dette/ PIB à moins de 80 % sur les trois prochaines années, conformément aux objectifs fixés dans le cadre du programme FMI dont l'examen au conseil d'administration devrait avoir lieu d'ici la fin du mois de mars.

3. OCTROI DE 6 « LICENCES DORÉES »

L'Autorité générale pour les investissements et les zones franches (GAFI) a annoncé le 26 mars l'octroi de six « golden licences » pour des projets d'une valeur totale de 5,6 Mds EGP (117 M USD). Introduites par la loi sur l'investissement de 2017, ces « licences dorées » créent un processus simplifié pour mettre en place de nouveaux projets industriels et d'infrastructures qui répondent à une certaine liste d'exigences et de critères : l'acquisition de la licence sert de guichet unique pour toutes les approbations nécessaires à l'avancement d'un projet. Les six projets ayant obtenu la licence sont : une usine de pièces ferroviaires (National Egyptian Railway Industries Company), une usine de carburants alternatifs (EnviroProcess), des entrepôts à Luxor (Hassan Allam), deux nouvelles tours résidentielles, commerciales et administrative au Caire (Nilus) et une usine d'emballage alimentaire (ICE LINX). En 2020, le gouvernement égyptien a simplifié le processus d'obtention de ces licences en supprimant l'exigence de capital minimum et en permettant le dépôt des demandes en lignes.

4. SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC UNE SOCIÉTÉ TURQUE POUR LA CRÉATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE.

Le Ministère des Transports a annoncé le 23 mars dans un communiqué la signature d'un protocole d'accord avec l'entreprise turque Dogus Construction and Trade pour l'établissement d'une zone industrielle et logistique à Gargoub, sur la côte nord égyptienne. Avec un investissement estimé à plus de 7 Mds USD, le projet prévoit la création d'un port de commerce en plus de zones logistiques et franches. Un contrat définitif devrait être signé d'ici la fin de l'année, avec un démarrage des opérations en 2026. Cette annonce fait suite à la visite officielle du Président Erdogan au Caire en février 2024.

IRAK

1. FORTE AUGMENTATION DU PRIX DES CARBURANTS.

Le Conseil des Ministres irakiens du 26 mars a décidé l'augmentation du prix des carburants, de 30% pour l'essence 95 octanes et de 25% pour l'essence 98 octanes. Cette mesure entrera en vigueur à compter du début du mois de mai. Le prix de l'essence 95 octanes passera de 650 dinars irakiens (IQD) le litre à 850 IQD, soit 0,5 USD à 0,65 USD. Le prix du litre de l'essence 98 octanes augmentera de 1000 IQD (0,8 USD) à 1 250 IQD (0,96 USD). Le prix de l'essence ordinaire reste inchangé à 450 IQD (0,35 USD). Dans le même temps, l'Autorité Générale des Impôts a

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

annoncé la suppression d'exemptions fiscales dans certains secteurs, citant les entreprises transport individuel (taxis, VTC, véhicules de location), l'hôtellerie restauration, les activités d'influenceurs et de publicité. L'annonce de l'augmentation des prix des carburants, destinée à augmenter les recettes de l'État, a provoqué de nombreuses réactions de protestations, à ce stade limitées aux réseaux sociaux et aux chauffeurs de taxis. Plusieurs économistes ont exprimé leurs préoccupations sur les possibles conséquences inflationnistes de cette décision.

2. SIGNATURE D'UN CONTRAT D'IMPORTATION DE GAZ NATUREL AVEC L'IRAN.

Le Ministre de l'Électricité Ziad Ali Fadhel a signé un contrat avec la National Iranian Gas Company portant sur l'achat de 50 M m³ de gaz par jour pendant cinq ans, destiné à la production d'électricité. Le contrat signé avec l'Iran devrait permettre à l'Irak de réduire le déficit de production d'électricité dans un contexte de croissance de la demande, estimée à 34 GW lors des périodes de pic estival pour une production d'environ 24 GW. Cette situation se traduit par de nombreuses et régulières coupures d'électricité. La demande devrait atteindre 40 GW en 2030. Ce contrat intervient en parallèle à la politique nationale de développement des ressources en gaz et à la diversification des approvisionnements extérieurs : accord signé avec le Turkménistan portant sur l'importation de 9 Mds m³ de gaz par an sur 5 ans (gaz qui sera transporté par gazoduc via l'Iran) et projet de construction d'un terminal de GNL au port d'Al Fao. Actuellement, environ un tiers de l'électricité irakienne est produite à partir de gaz iranien. En 2023, l'Irak aurait importé 9 Mds m³ de gaz d'Iran.

IRAN

1. HAUSSE DE 4,6% DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Selon le conglomérat d'État NIORDC (National Iranian Oil Refining & Distribition Campany), la consommation moyenne d'essence des **29 M** de véhicules en circulation en Iran est passée **de 115 à 118,9 M L/j (+4,6 % en g.a)** depuis le premier jour du nouvel an Iranien (21 mars 2024). Sur cette même période, la consommation du million de véhicules diesel du pays s'est établie à 64 M l/j (environ 6,4 l/Km). Ce dernier segment pâtit d'une contrebande importante, en raison de la différence entre le prix du diesel à la pompe [1 L = 3 000 IRR (ou 0,005 $)] et le prix du diesel dans les pays voisins [1 L = 300 000 IRR (ou 0,5 $)]. Pour mémoire, **NIORDC a réduit de 50 L/mois la quantité d'essence mensuelle allouée aux particuliers à compter du 25/01/2024**. En outre, la production quotidienne d'essence des raffineries et leur capacité de stockage seraient respectivement, en mars 2023, de 115 M L/j et 200 M litres. **Depuis un an, la consommation d'essence du pays dépasse régulièrement sa capacité de raffinage, ranimant le débat – politiquement très sensible - sur l'opportunité d'une hausse des prix à la pompe.**

2. BILAN DU TEHERAN STOCK EXCHANGE EN 2023/2024.

Au cours de l'année 1402 (21 mars 2023-20 mars 2024), l'indice principal du Tehran Stock Exchange (TSE) a progressé de 234.635 points (**+11,9% en g.a**) pour atteindre 2,195 M points. L'indice a connu une hausse de 8,7% au cours du printemps (21 mars-20 juin 2023) en raison du bénéfice des entreprises exportatrices, résultant de la chute de la valeur du Rial. À la fin de l'été, l'indice a baissé de 1,9% pour deux raisons : **i) la hausse du prix administré du gaz fourni à l'industrie pétrochimique** et **ii) la baisse de production des grandes industries imputable à la pénurie d'électricité**. Malgré une hausse de 4,3% au cours de l'automne 2023, l'indice a de nouveau baissé de 0,6% à la fin de l'hiver 1402 en raison de **la baisse de la production pétrochimique liée à la pénurie de gaz** et **de la mise en œuvre du nouveau dispositif de dépôts de la Banque Centrale**.

3. BILAN DES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES EN 2023/2024.

Selon la société de courtage de la Banque Centrale, les recettes issues des 33 séances d'émission de *murabaha* (contrat de vente à terme d'actifs financiers) sur le marché interbancaire (primaire) et sur l'Iran Fara Bourse (marché secondaire) sont passées de **5,2 à 5,6 Mds $, soit une hausse de 7,7%** en g.a. **Ces recettes excèdent de 2,5% les prévisions de la Loi de finances 2023/2024**. Les titres étaient assortis d'un coupon biannuel de 24,4% à 27,8% pour des maturités allant de 12 à 35 mois. **Les banques et institutions de crédit non-bancaires ont acquis 21,2%** (-4,8% en g.a) des titres, le reste ayant été absorbé par les sociétés d'assurances, fonds communs de placement et autres investisseurs du marché secondaire. Pour mémoire, la Loi de finances autorise la Banque Centrale à acheter des titres obligataires sur le marché secondaire.

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

ISRAËL

1. BAISSE DES LEVÉES DE FONDS DE *VENTURE CAPITAL* EN 2023.

Selon le nouveau rapport d'Israël Venture Capital, Gornitzky & KPMG concernant les activités des investisseurs dans l'écosystème technologique israélien, les fonds israéliens de capital-risque ont enregistré une baisse d'investissements de 74% en 2023 (1,5 Md de USD) par rapport à 2022 (5,9 Mds USD). Le nombre de fonds investisseurs a aussi baissé 66% entre 2022 et 2023, passant de 62 à 21. Il s'agit de la plus mauvaise année depuis 2015. Par ailleurs, trois fonds de capital-risque représentaient 51 % du capital levé avec plus de 200 M de USD chacun : Qumra Capital IV, TLV Partners V et Viola Growth IV. Selon le rapport, les VC israéliens disposent encore d'environ 10 Mds de USD à investir dans des entreprises technologiques locales.

Info 1 - Israeli VC Funds Capital Raising by Vintage Year ($m) | 2015 – 2023

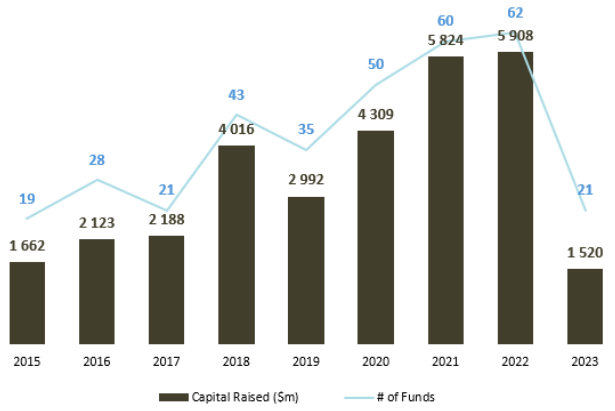

Source: 2023 IVC – GNY – KPMG Investors Report

2. L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE S'APPRÊTE À DÉCLARER LES 5 PLUS GRANDES BANQUES DU PAYS « GROUPE DE CONCENTRATION ».

L'Autorité israélienne de la concurrence vient d'informer les cinq plus grandes banques du pays (Leumi, Hapoalim, Discount, Mizrahi Tefahot, et First International Bank of Israel) qu'elle les déclarera bientôt comme « groupe de concentration » dans le domaine de la banque de détail. La décision de l'autorité sera suivie d'une audition au cours de laquelle les banques pourront présenter leurs réclamations.

Pour mémoire, les cinq banques mentionnées ci-dessus détenaient 98 % des actifs du système bancaire israélien fin 2022, Leumi et Hapoalim détenant à elles seules 57 % des actifs. Il s'agit de l'un des secteurs les plus concentrés de l'économie, résultat des fusions et acquisitions en Israël au cours des dernières années. L'entrée sur le marché fin 2021 de la banque en ligne One Zero n'a pas changé la situation.

3. TENSIONS À MOYEN TERME SUR LE PAIEMENT DES PENSIONS DE RETRAITE.

Selon un rapport demandé par le Ministère du Travail, la Caisse d'Assurance Nationale ne pourrait plus payer les retraites d'ici 2036 ; la projection actuarielle montre que l'épuisement du fonds aurait lieu huit ans plus tôt que prévu (2036 au lieu de 2044). À partir de 2036, l'État ne serait donc plus en mesure de remplir ses obligations légales envers les résidents âgés. Parmi les causes de cette faillite annoncée, on trouve les réformes des pensions d'invalidité et de soins ainsi que la hausse de l'espérance de vie. Le taux de dépendance de la population âgée devrait passer de 25,5 % en 2023 à 32,6 % en 2065.

JORDANIE

1. DIMINUTION DU DÉFICIT DU COMPTE COURANT EN 2023

Selon les données préliminaires de la Banque Centrale de Jordanie (BCJ), le déficit du compte courant aurait atteint 3,7 % du PIB en 2023, contre 7,8 % du PIB en 2022. Cette baisse serait attribuable à plusieurs facteurs, dont une réduction du déficit commercial de -11 % entre 2022 et 2023. À cela s'ajoute une augmentation des envois de fonds des travailleurs depuis l'étranger en 2023, de +1,4 % en glissement annuel (g.a.). Enfin, l'excédent des services a augmenté de +62,8 % en g.a., notamment en raison de la hausse des revenus du tourisme (+27,4 % en g.a), qui s'est d'ailleurs poursuivie sur les deux premiers mois de l'année 2024 (+4,5 % en g.a.).

2. BAISSE DES IMPORTATIONS ET DU DÉFICIT COMMERCIAL EN JANVIER 2024.

Selon le Département des Statistiques (DoS), le déficit de la balance commerciale a atteint 668 M JOD (942,17 M USD) en janvier 2024, contre 1 Md JOD (1,4 Md USD) en janvier 2023, ce qui représente une baisse de -33,7 % en g.a. Les importations ont baissé de -19,7 % en g.a, en particulier les importations de pétrole brut et des produits dérivés (-15,5 %), de machines (-20,7%) et d'équipements électriques (-30,3 %). Les exportations ont quant à elles augmenté de +2,7 % en g.a., les exportations nationales et les réexportations ayant respectivement enregistré des hausses de + 1,2 % et +21,3 % en g.a. Les exportations

nationales de potasse et de phosphate ont cependant diminué respectivement de -8,3% et -22,2% en g.a.

3. SIGNATURE DE 2 ACCORDS DE COOPÉRATION AVEC L'ALLEMAGNE ET L'UNION EUROPÉENNE.

Le Ministère de la planification et de la coopération internationale (MOPIC) a signé, le 25 mars, deux accords de coopération dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, pour un montant total de 60 M EUR. Le premier accord, signé avec l'Union Européenne (UE), doit permettre de financer à hauteur de 10 M EUR, sous forme de subvention, des projets de production d'électricité à partir de biogaz dans les stations de traitement des eaux usées. Le second accord, signé avec le gouvernement allemand, prévoit le financement à hauteur de 50 M EUR, sous forme de prêt concessionnel, d'un projet axé sur l'élimination durable des boues d'épuration.

LIBAN

1. MANQUEMENTS DE LA FILIALE SUISSE DE BANK AUDI.

Publié le 25 mars, le rapport de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers suisse (FINMA) relève des manquements opérationnels liés à la filiale suisse de la banque libanaise *Audi*. Banque Audi Suisse *SA* aurait notamment enfreint certaines règles du droit des marchés financiers, tout en ne mettant pas en place des mesures efficaces pour prévenir du blanchiment d'argent. La banque n'a par exemple pas réussi à fournir des détails sur l'origine et la justification de plusieurs transactions liées à des personnes politiquement exposées. Suite à cette évaluation, *Banque Audi* a réadapté ses effectifs, tout en renforçant les fonctions conformité de son équipe. Toutefois, la banque a « décidé de maintenir certaines relations clients présentant des risques accrus ». L'insuffisance des dispositions a conduit la FINMA à exiger **(i)** la « confiscation des gains indûment acquis » à hauteur de 4,3 M USD ; **(ii)** l'augmentation du seuil de fonds propres minimaux à 21 M USD ; **(iii)** le refus de nouveaux clients politiquement exposés ; et **(iv)** le renforcement des dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent.

2. AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM DANS LE SECTEUR PRIVÉ.

Le ministre du travail sortant Mustapha Bayram a annoncé à l'issu du Comité des Indicateurs vouloir augmenter le salaire minimum pour le secteur privé. Cette mesure fait suite à des augmentations des salaires des fonctionnaires qui n'avait pas encore trouvé d'équivalent dans le secteur privé. Le salaire minimum passerait ainsi de 9 M LBP à 18 M LBP, soit environ 200 USD au taux de marché actuel. D'autres mesures socio-économiques ont été annoncées, comme l'augmentation des bourses scolaires qui pourraient atteindre 12 M LBP (134 USD) pour les élèves inscrits dans des établissements privés. Ces initiatives devront être discutées et approuvées en Conseil des Ministres afin d'être mises en œuvre.

PALESTINE

1. BAISSE DU PIB (-29%) AU 4ÈME TRIMESTRE 2023.

Le Bureau central des statistiques (PCBS) a annoncé une baisse du PIB de la Palestine de 29% et l'effondrement du système économique dans la bande de Gaza, au cours du quatrième trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022. Dans un communiqué publié le 27 mars 2024, le Bureau indique que cette baisse intervient en raison de la forte contraction du PIB dans la bande de Gaza – à hauteur de 81 % - et du déclin de l'activité économique en Cisjordanie, estimé à 19 %. Le PIB par habitant en Palestine à prix constants a atteint 544 USD au cours du quatrième trimestre de 2023, enregistrant une baisse de 31 % par rapport au trimestre correspondant 2022, le PIB par habitant en Cisjordanie ayant diminué de 21 %, tandis que dans la bande de Gaza, il a chuté de 82 %.

2. CRISE DES LIQUIDITÉS ET TRAFICS AUTOUR DES RETRAITS BANCAIRES DANS LA BANDE DE GAZA.

L'Autorité monétaire palestinienne (PMA) a déclaré, le 24 mars dernier, que la bande de Gaza connaissait une crise des liquidités sans précédent. Selon la PMA, de nombreuses banques ont été détruites depuis le début du conflit, et qu'il est désormais impossible de trouver agences bancaires encore intactes dans toute la bande de Gaza en raison des bombardements, des pannes de courant et des problèmes de sécurité. Cette crise des liquidités s'est intensifiée depuis que la majorité des distributeurs automatiques sont hors service. La PMA a également déclaré surveiller les plaintes des habitants de la bande de Gaza dénonçant des opérations d'extorsion pratiquées par certains individus, commerçants ou propriétaires de bureaux de change non agrées, qui utiliseraient des dispositifs prélèvement automatique ou de transferts financiers via des applications bancaires.

Ce communiqué intervient dans un contexte de trafics croissants autours des retraits bancaires. En effet, profitant des besoins de liquidités des habitants de la bande de Gaza, certains individus

factureraient jusqu'à 15% de « commission » sur toute opération par carte ou virement bancaire en échange du versement du montant de l'opération en « cash ».

SYRIE

1. REPOSITIONNEMENT DE LA BANQUE BEMO SAUDI FRANSI EN SYRIE ET EN ÉGYPTE.

La banque commerciale privée Bemo Saudi Fransi (BBSF) réaffirme son positionnement sur le marché bancaire syrien avec le récent rachat de la filiale syrienne *Byblos Bank Syria SA* à la banque libanaise *Byblos Bank SAL*. La *Byblos Bank* a justifié son départ du marché syrien lors d'une assemblée générale en précisant se conformer à diverses sanctions financières et en évoquant sa volonté de recentrage sur le marché libanais dans un contexte de crise économique accrue. La banque Bemo Saudi Fransi avait déjà racheté en 2021 la filiale syrienne d'une autre banque libanaise (*Audi Bank*). En outre, la banque Bemo Saudi Fransi avait annoncé en juin 2023 sa volonté d'ouvrir un bureau de représentation en Égypte afin d'accompagner les investisseurs et entrepreneurs syriens présents dans le pays. Cela ferait de la BBSF la seule banque privée syrienne présente à l'étranger.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	105,7	43,3	86,5	9,8	10,3	5,4	5,5	23,2
PIB (MDS USD) - 2023	FMI / WEO	398	255	366	522	51	18 *	18	8,2 *
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3770	5883	4234	53195	4498	3365 *	3531	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	-0,5	-6	-5,5 *
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-4,62	-7,67	-5,45	–4,2	–5,3	-1,3 *	-1,25	N/A
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2023	FMI / WEO	93	49	31	62	112	181	47	N/A
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A2	C	D	N/A	N/A
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	35,7	4	38,5	3	1,6	192,3	5,9	N/A
PMI	Statistiques officielles	47,1	N/A	50,8	47,4	N/A	48,4	N/A	N/A
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1761	336	282	1870	348	370	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1098	1629	41	1467	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr